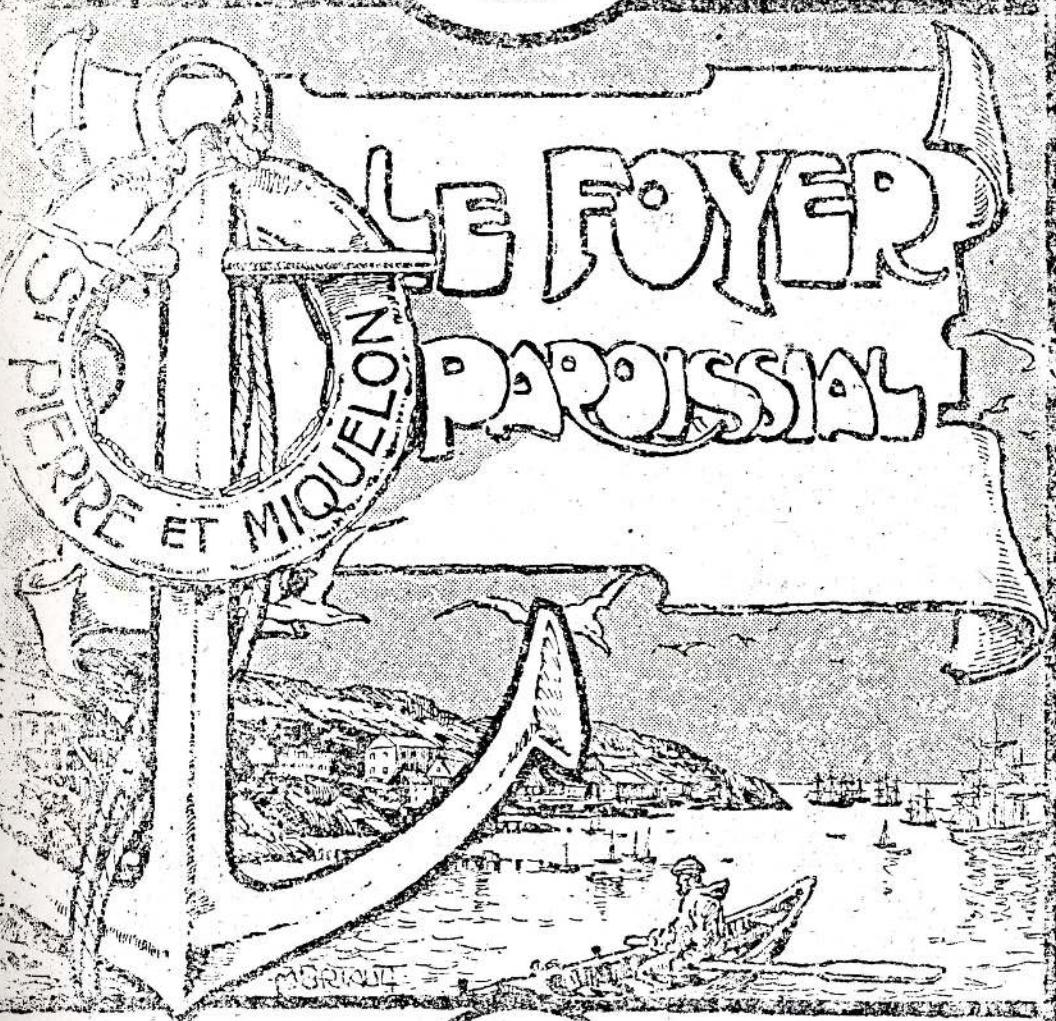
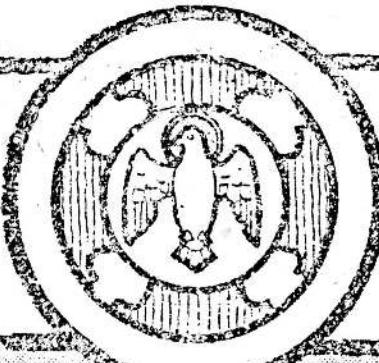




3<sup>me</sup> Année

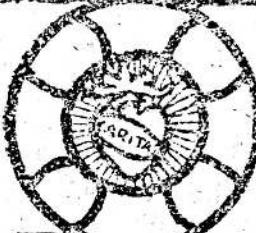
N° 26

FÉVRIER-  
MARS  
1926.



ABONNEMENT  
(servi par la Poste)

- |                    |       |
|--------------------|-------|
| France . . . . .   | 6 fr. |
| Etranger . . . . . | 8 fr. |



ADMINISTRATION

Au Presbytère  
de Saint-Pierre.

# Paroisse de Saint-Pierre

## CALENDRIER DU MOIS DE MARS 1926

### MOIS CONSACRÉ À SAINT JOSEPH



N. B. — *Le samedi, pendant le Carême, l'Angelus, à midi, est récité debout.*  
— La station du Carême est prêchée par le R. P. Théophane, du Monastère des Frères Mineurs Capucins de Québec.

2 Mardi. — Le soir, à 8 h. 1/2, au F. P., conférence et projections pour les grandes personnes.

3 Mercredi. — Le soir, à 8 h., Office du Carême.

4 Jeudi. — S. Casimir, conf. — Le soir, à 5 h. 1/2, au F. P., séance de projections (*Histoire Sainte*) pour les élèves des écoles libres. — A 8 h., réunion (*Heure Sainte*) pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

5 Vendredi. — 1<sup>er</sup> du mois. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Chemin de la Croix, amende honorable au Sacré-Cœur et bénédiction.

6 Samedi. — Les Saintes Perpétue et Félicité, mart. — A 7 h., m. de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et bénédiction.

7 Dimanche. — 1<sup>er</sup> du mois. Exposition du T. S. Sacrement à la grand'messe et aux vêpres. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

*Après les vêpres, sermon pour l'ouverture de la Mission des hommes et des jeunes gens.*

N. B. — Cette semaine, jusqu'à vendredi inclusivement, il y aura chaque soir, à 8 h., une instruction spéciale pour les hommes et les jeunes gens. Ceux-ci sont invités à prendre place dans les bancs de la nef, les tribunes étant fermées.

9 Mardi. — 2<sup>me</sup> du mois. — Ste Françoise, veuve. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

10 Mercredi. — Fête des Quarante Saints Martyrs. — Le soir, à 8 h., Office du Carême.

11 Jeudi. — Le soir, à 5 h. 1/2, au F. P., séance de projections (*Histoire Sainte*) pour les élèves de l'école communale.

12 Vendredi. — S. Grégoire 1<sup>er</sup>, Pape, conf. et doct. — A l'Office du soir (Mission des hommes), quête dite « pour la Mission ».

13 Samedi. — Dans la soirée, confessions.

14 Dimanche. — La 1<sup>re</sup> messe aura lieu à 6 h. 3/4, avec chant du *Credo* et communion générale des hommes. — Après la messe, chant du *Magnificat*. — 2<sup>me</sup> messe à 8 h. 1/4. — Aux vêpres, sermon pour la clôture de la Mission des hommes et bénédiction apostolique.

*Ouverture de la Mission des Enfants (au-dessous de 15 ans).*

Après les vêpres, instruction pour les personnes de langue anglaise.

N. B. — La Mission des Enfants dure 3 jours: lundi, mardi et mercredi, avec, à 7 h. 3/4, prière du matin et sainte messe; à 11 h. 1/4 et à 4 h. 1/4, instruction.

15 Lundi. — Le soir, à 8 h., au F. P., réunion des Dames Catéchistes.

16 Mardi. — Le soir, à 8 h. 1/2, au F. P., conférence (avec projections) pour les grandes personnes.

*Voir page 24 la suite du Calendrier.*

..

**M E S S E S . — Dimanches et Fêtes: 6 h. 1/2, 8 h. et 10 h.**

**Jours de semaine: 6 h. 1/2, 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h., messe des Ecoles.**

**V E P R E S . — Dimanches et fêtes: à 2 h.**

**Confessions. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.**

# La Bonne Page



## II. — A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ. — (Suite)

— Il nous faut, avant tout, chercher la vraie Religion.

Or, l'immense majorité des hommes n'ayant ni le temps, ni la faculté, ni l'instruction nécessaires pour cette recherche, DIEU a dû vraisemblablement nous fournir un moyen d'y arriver, moyen sûr, facile, et à la portée de tous, savants et ignorants, riches et pauvres, grands et petits.

Ah! s'il y avait quelque part une religion qui remontât aux origines mêmes de l'Humanité, qui se fût développée en s'éclairant successivement de nouvelles lumières, qui eût pu répondre victorieusement à toutes les objections, qui eût réuni ce que l'Humanité a compté de meilleur; qui satisfasse les plus nobles aspirations de la nature humaine; qui puisse même s'appuyer sur des manifestations surnaturelles certaines et vérifiées, comme des miracles et des prophéties, données comme preuves authentiques de son origine, -- ne serait-ce pas une preuve que cette religion est la bonne, la vraie, la divine?

Précisément, une antique et grande Société existe qui réalise toutes ces conditions et qui, avec une force et une netteté vraiment impressionnantes, prétend être la seule dépositaire autorisée de la Parole de DIEU, la seule chargée de la transmettre aux hommes.

Cette grande Société, qui compte actuellement près de 300 millions de membres appartenant à tous les peuples et à toutes les classes, s'appelle l'Eglise catholique, deux mots qui signifient la Société universelle. Elle a son chef à Rome, c'est le Pape; celui-ci est représenté dans tous les pays du monde par les Evêques; et ces derniers le sont eux-mêmes, dans une multitude de villes et de villages, par les Prêtres catholiques.

Si cette Société, qui s'identifie avec le Christianisme même, avait réellement reçu le dépôt de la Vérité religieuse, comme elle l'affirme, le dessein de DIEU se trouverait réalisé par elle: il suffirait au plus humble enfant, dès qu'il a l'âge de raison, de s'adresser à l'un des représentants de l'Eglise catholique pour savoir, mieux qu'aucun savant, ce qu'il doit faire en ce monde pour arriver au Ciel.

Or, il est incontestable que l'Eglise catholique se présente à nous avec des caractères de vérité tout à fait exceptionnels. Elle donne des preuves qui n'ont jamais été réfutées: à mesure que nous avancerons, nous les apprécierons à notre tour.

Allons donc, d'abord, écouter l'Eglise catholique, en demandant humblement à Dieu d'éclairer notre raison et de toucher notre cœur.

« Seigneur, disait l'aveugle de l'Evangile, faites-moi voir! »

C'est aussi ma prière.



Il n'y a que deux portes pour entrer dans l'Eternité. Si je manque la bonne, il ne me reste que l'autre... et une fois franchie, je ne la repasserai jamais.

« Faites-moi voir ! » Car il m'est impossible de rester dans l'indifférence ou l'incertitude en pareille matière: il faut que je sache à quoi m'en tenir sur ma destinée, pour orienter en conséquence la direction de ma vie. C'est là la première des questions qu'un homme digne de ce nom doit éclaircir.

« Seigneur, faites que je voie la Vérité ! »

(A suivre)

Mgr LE ROY

(Suite du Calendrier de Mars 1956)

17 Mercredi. -- S. Patrice, év. et conf. -- Confessions des enfants. -- Le soir, à 8 h. Office du Carême!

18 Jeudi. -- S. Cyrille de Jérusalem, év. conf. et doct. -- A 8 h., messe et communion générale des enfants, -- Bénédiction apostolique. -- Pendant la messe, quête dite « pour la Mission ».

19 Vendredi. -- S. JOSEPH, Epoux de la B. Vierge Marie. -- A 7 h. 1/2, messe (avec chants) pour la paroisse et pour tous les Fidèles de la Colonie. Communion générale des Mères chrétiennes et des Enfants de Marie. -- Quête (ainsi qu'à l'Office du soir) pour les écoles chrétiennes. -- Le soir, à 8 h., Complies, sermon, consécration à S.Joseph et bénédiction du T. S. Sacrement.

21 Dimanche de la Passion. -- *Après les vêpres, sermon pour l'ouverture de la Mission des dames et des jeunes filles.* Réunion des E. de M. au Pensionnat.

N. B. -- Cette semaine jusqu'à vendredi inclusivement, il y aura chaque soir, à 8 h., une instruction pour les dames et les jeunes filles. -- En outre, lundi, mardi et mercredi, après la messe de 7 h., une instruction spéciale pour les jeunes filles; et jeudi, vendredi et samedi, après la messe de 8 h., une instruction spéciale pour les dames. -- Les tribunes seront fermées.

25 Jeudi. -- L'Annonciation de la B. Vierge Marie.

26 Vendredi. -- N.-D. des Sept-Douleurs. -- A l'Office du soir (Mission des dames et des jeunes filles), quête dite « pour la Mission ».

27 Samedi. -- Confessions, matin et soir.

28 Dimanche des Rameaux. -- La 1<sup>re</sup> messe (avec chants) aura lieu à 6 h. 3/4. -- Communion générale des dames et des jeunes filles. -- A 8 h. 1/4, 2<sup>e</sup> messe. -- A 10 h., bénédiction des Rameaux et grand'messe. -- Aux vêpres, sermon pour la clôture de la Mission des dames et des jeunes filles. Bénédiction apostolique. -- Après les vêpres, instruction pour les personnes de langue anglaise. -- A 8 h. 1/2, au Foyer paroissial, Concert spirituel au profit d'une bonne œuvre (Construction d'une chaîelle à Langlade). -- Projections animées : La Passion de N.-S.

N. B. -- *Les quêtes de ce jour sont pour les dispenses du Carême. -- Un tronc pour les Aumônes du Carême est installé au fond de l'église pendant la Semaine Sainte et la semaine de Pâques.*

31 Mercredi-Saint. -- Dans la soirée, confessions.



## Paroisse de Saint-Pierre

### Actes paroissiaux du 15 Janvier au 15 Février 1926

**BAPTÈMES.** — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

*Le 17 janv. : MARIE, Georges-Eugène-Adolphe. Parrain: St-Martin Letourneau; marraine: Rachel Victor.—17 janv.: GUILLOU, Georges-Jean-Eugène. Parrain: Georges Lafourcade; marraine: France-Marie Montésinós. -- 19 janv.: VIGNEAU, Francis-Marie. Parrain: Francis Rosse; marraine: Emilie Vigneau. -- 24 janv.: JEZÉQUEL, Jean-Paul-Auguste. Parrain: Paul Tillard; marraine: Marguerite Jézéquel. — 24 janv.: BENTEAU, Clément-Ernest-Joseph. Parrain: Joseph Renoux; marraine: Suzanne Slaney.— 24 janv.: BRY, Norbert-Alfred-Emile. Parrain: Alfred Slaney; marraine: Emile Lafitte.— 1 fév.: LEVÈQUE, Dominica-Jeanne. Parrain: Pierre Arozaména; marraine: Josephine Ibart. — 7 fév. BACHELOT, Thérèse-Madeleine-Juliette. Parrain: Auguste Fontaine; marraine Madeleine Bachelot.*

**MARIAGES.** -- Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage,

*Le 3 fév. : MESNIL, Charles-Louis-Alphonse et VIGNEAU, Madeleine-Marie-Adélaïde. — 10 fév.: NICOLE, Paul-Jean-Marie, et LEMOAL Marie.— 10 fév.: ALBISTUR, Louis et LEOCHE, Béatrix-Marie-Rosalie. -- 11 fév.: CORMIER, René-Joseph-Emile et CARPENDEGUY, Marie-Berthe-Caroline. -- 13 fév.: BONNIEUL, Francis-Henri et BRIAND, Georgette-Rose.*

**SEPULTURES.** — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps :

*Le 19 janv.: APESTEGUY, Julie-Estelle, née Orsini, 68 ans. -- 21 janv.: JACCACHURY, Renée, 17 mois. -- 25 janv.: ORSINI, Marie-Emilienne-Augusta, 17 ans. -- 28 janv.: LAMORT, Louise-Augustine, née Rio, 72 ans. -- 29 janv.: COUFFON, Simon, 56 ans. -- 4 fév.: PERRIN, Louis-Francis-Marie, 50 ans. — 12 fév.: DARBON, Sophie, en religion Mère CÉCILE, 92 ans. -- 11 fév.: GIRARDIN, Louise, née Ilharréguy, 80 ans. -- 13 fév.: MARY, Jean-Marie-Emile, 47 ans.*

**A vendre.** — Une propriété sise rue Truguet, ancienne École Sainte-Croix, comprenant Maison, Jardin et Cour. — S'adresser à M<sup>e</sup> Enguéhard, notaire.



## La fête du Christ-Roi

Le monde aspire après la concorde et la paix.

« Si le royaume du Christ, déclare Pie XI, comprenait de fait tous ceux qu'il embrasse de droit, pourquoi désespérions nous de cette paix que le Roi pacifique apporta sur la terre ? »

Mais il est un formidable dissolvant qui déchire les pays et les classes, après avoir rompu ce lien d'autorité souveraine et paternelle qui, seul, est assez fort pour les embrasser et les retenir.

Sans le Christ-Roi, la société n'a plus de chef, et alors c'est l'anarchie. Ce dissolvant, Pie XI le dénonce en même temps qu'il le combat : « Si Nous ordonnons au Catholiscisme entier de vénérer le Christ-Roi, Nous pourvoirons par le fait même aux besoins des temps actuels et Nous opposerons un remède souverain contre la peste qui infecte la société humaine. Ce que Nous appelons la peste de notre temps c'est le laïcisme, avec ses erreurs et ses tentatives impies. »

Ainsi le Pape, une fois de plus, offre le concours de l'Eglise aux efforts de l'humanité tendue vers la paix et l'union; et il propose l'antidote divine aux poisons qui la tuent.

La Fête du Christ, Roi de la Société, sera célébrée le dimanche précédent la Toussaint.

**Quand on entend sonner le glas, — il faut faire trois choses :**

1<sup>o</sup> Prier pour l'âme du défunt qui vient de paraître devant Dieu et qui a grand besoin d'être assistée.

2<sup>o</sup> Songer que ce glas pourrait être le nôtre, si Dieu l'avait voulu, et le rémercier de nous avoir épargnés.

3<sup>o</sup> Promettre que nous userons bien du temps qu'il nous laisse à vivre.

### Naissance et Baptême

**Loi CIVILE.** — Toute naissance doit être déclarée, dans les trois jours, à l'officier de l'état-civil du lieu par le père, et à son défaut, par les médecins, sages-femmes, à peine d'un emprisonnement de 6 jours à 6 mois et d'une amende de 16 à 300 fr.

**Loi de Dieu.** — Tout nouveau-né doit être *immédiatement* porté au baptême qui le fait chrétien et enfant de Dieu, à peine de *faute grave* si le décret est notable.

Voilà pourquoi le catéchisme dit « qu'il n'est pas permis d'attendre pour baptiser un enfant. »



## Echos du Mois

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1926)

*Port de Saint-Pierre.* -- Les entrées, pendant le mois de Janvier, ont été de 7 vapeurs et de 5 voiliers.

*Budget pour l'Exercice 1923.* -- Un décret du Président de la République, daté du 5 décembre 1925, a approuvé le compte définitif du budget des Iles St-Pierre et Miquelon, pour l'exercice 1923, arrêté en recettes à la somme de 16 millions 930.887 fr. 70 et en dépenses à la somme de 15.057.290 fr. 73 -- donc avec un boni de 1.873.596 fr. 97.

*Le temps qu'il fait.* — C'a été décidément une mauvaise période, avec neige, brume, poudrin, avec des accalmies, des vagues de froid, des tempêtes... Le thermomètre accuse d'étranges variations le 22 janvier, au soir, il indiquait -- 1°, le lendemain matin, -- 18°, avec accompagnement d'un vent qui a rudement secoué les maisons.

Ce n'est guère le moment d'entreprendre un voyage sur mer; et les passagers du « Pro Patria » n'ont pas été à la noce, pendant les dernières traversées.

*Les chiens, danger public!* — A preuve, l'arrêté municipal du 20 janvier que voici: Article 1<sup>er</sup>. — Jusqu'à nouvel ordre, les chiens ne pourront circuler en ville que tenus en laisse et muselés.

Art. 2. -- Tout chien qui sera rencontré errant et non muselé sera immédiatement conduit à la fourrière et abattu.

Et encore ceci: « Toute personne mordue par un chien ou un chat devra se présenter sans délai à l'Hôpital pour y être examinée et l'animal sera abattu et remis au Service de Santé. »

Il faut croire que c'est sérieux, puisque M. le Dr Thomas, Chef du Service de Santé de la Colonie, s'est vu obligé de partir en Amérique pour y suivre un traitement antirabique.

P. S. -- L'excellent Dr Thomas est revenu sain et sauf le 9 février. Et les chiens de St-Pierre, n'étant plus un danger public, sont à l'abri des sévices de l'autorité.

*Le Dr Bousselet.* -- Le Service de Santé de la Colonie a eu un renfort en la personne de M. le Dr Bousselet, médecin de 2<sup>me</sup> classe de la Marine. Primitivement désigné pour servir à Miquelon, il a été retenu au chef-lieu, par décision de M. le Gouverneur en date du 26 janvier, pour la durée de l'absence de M. le Dr Thomas, et chargé des fonctions de médecin-résident, prévôt de l'Hôpital civil de St-Pierre, ainsi que du service médical de l'Ile-aux-Chiens.

*Au Foyer paroissial.* -- Mardi soir, 29 janvier, a eu lieu une conférence par le R. P. Lucas sur l'Eglise schismatique d'Orient. Page d'histoire d'autant plus intéressante qu'on avait commencé, la veille, des prières publiques pour l'Unité de l'Eglise.



L'assistance a été moins nombreuse qu'à l'ordinaire, à cause du verglas qui avait rendu la circulation difficile. Pour terminer la réunion, une série de projections a permis un rapide voyage à Rome, centre de l'Unité Catholique, avant de revenir, sur l'écran, -- à Saint-Pierre et Miquelon.

*Société des Marins.* — Le Conseil de la Société des Marins s'est réuni au Foyer paroissial le dimanche 31 janvier pour examiner la situation financière à la fin de l'exercice 1925. Le compte rendu présenté par le trésorier a été approuvé. Le voici. RECETTES. — Solde créditeur de l'exercice 1924; 9.730 fr. 88; intérêts de la Caisse d'Epargne: 371 fr. 33; cotisations des membres honoraires: 1.360 fr.; des membres titulaires: 1.680; subvention du Service local: 500 fr; quêtes à l'église: 312 fr.

DÉPENSES. — Indemnités à des malades: 350 fr.; frais d'inhumation de 5 sociétaires: 450 fr.; fourniture de pain et charbon: 375 fr.; imprimerie et poste: 30 fr.; pharmacie: 127 fr.

En caisse: 559 fr. 60. A la Caisse d'Epargne: 12.072 fr. 21.

M. Eugène L'dret ayant prié ses collègues d'agréer sa démission comme trésorier, le Conseil, à l'unanimité, l'a remercié de sa longue et fidèle collaboration et a désigné à sa place M. Dé iré Béchet, qui a accepté.

On a fixé ensuite l'ordre du jour et la date du jeudi 25 février, pour la convocation annuelle de l'Assemblée générale.

*Au Foyer paroissial.* — Le 2 février a ramené l'anniversaire de la mort du Vénérable François-Marie-Paul LIBERMANN, un des fondateurs de la Congrégation du St-Esprit et du St-Cœur de Marie. Son buste est là, sur un socle près de la scène, au milieu de fleurs.

On sait que les prêtres de cette Congrégation ont été chargés, après un accord entre le Saint-Siège et le Gouvernement français, du soin spirituel des anciennes colonies françaises, parmi lesquelles Saint-Pierre et Miquelon.

La vie et l'œuvre du Serviteur de Dieu ont été, ce soir, admirablement mis en relief par le R. P. Poisson, devant un auditoire nombreux et attentif. Né à Saverne (Alsace), le 12 avril 1804, converti du judaïsme en 1826, prêtre en 1841, le Père Libermann mourut à Paris le 2 février 1852. Il avait fondé, en 1841, pour l'évangélisation des Noirs, la Société du St-Cœur de Marie, unie, en 1848, à celle du St-Esprit, et il était devenu Supérieur Général de la Congrégation du St-Esprit et du St-Cœur de Marie. Le 1<sup>er</sup> juin 1876, le Pape Pie IX a signé le décret d'introduction de la cause de sa Béatification.

Il serait trop long de détailler l'œuvre immense accomplie, surtout en Afrique, par le Fondateur et par les missionnaires, ses fils. Rappelons seulement que le Gouvernement, après nos malheurs de 1870 et à cause de l'état précaire de la colonie du Gabon, avait l'intention de l'échanger contre la Gambie anglaise. Mgr Bessieux et ses missionnaires furent invités à transporter ailleurs la mission et le matériel. «Non, répondirent-ils; nous resterons pour représenter, seuls, s'il le faut, l'Eglise catholique et la France. Nous sommes ici à une porte qui, d'une année à l'autre, peut s'ouvrir sur un immense continent. Nous attendrons... » La mesure fut ajournée. Depuis, «la porte s'est ouverte»; et il est permis de dire que, sans la mission, nous n'aurions peut-être pas ce qui est devenu l'Afrique Equatoriale française.



Une foule de détails anecdotiques ont émaillé la conférence. Voici la Vénérable Anne-Marie Javouhey, fondatrice de la Congrégation de St-Joseph de Cluny (1779-1851), elle aussi apôtre des Noirs. Voici les premiers collaborateurs du juif converti, les Pères Levavasseur et Tisserand — ce dernier mort dans un dramatique naufrage; puis le Père Laval, jadis médecin en Normandie pendant cinq ans, puis curé d'une paroisse et enfin, en 1841, missionnaire à l'île Maurice où, pendant vingt ans d'apostolat, il amènera à la foi chrétienne 67.000 esclaves et affranchis Noirs. Voici, sur l'écran, les églises de Rome que le Vénérable Père aimait à visiter. Voici enfin les missionnaires à l'œuvre, en Afrique, travaillant à la conversion des Nègres et préparant un clergé indigène. Une heure a passé... trop vite!

*Soirée récréative.* — La salle municipale des fêtes était comble, le dimanche soir, 7 février. Bon nombre de personnes n'ayant pu avoir des places ont dû se résigner à attendre la reprise du jeudi suivant, 11 février.

Le programme présenté par les Enfants de Marie, était alléchant: *Comme les Lys*, drame vendéen, en 3 actes; *Surprises du Mardi-Gras*, comédie en un acte; puis des chansonnettes, des monologues, une tombola. On s'était promis de passer une soirée agréable: nul n'a été trompé dans son attente. Ajoutons que la soirée devait profiter aux enfants pauvres de la prochaine Communion solennelle et à la nouvelle école Sainte-Croisine.

Le groupe des actrices a été à la hauteur d'une tâche parfois ardue, surtout dans le drame. Le poète avait dit :

Pour me faire pleurer, il faut que vous pleuriez.

Si plus d'une scène a été émouvante, c'est que l'émotion réelle des personnages était vraiment communicative.

La comédie a eu un franc succès de rire. Les chansonnettes ont été des intermèdes qu'on a trouvés trop courts. Jusqu'aux mignonnes fillettes, avec leurs monologues, toutes les figurantes ont recueilli d'amples applaudissements.

Si le jeu scénique, si la musique, piano et chant, ont répondu à l'attente de tous, il faut ajouter que les riches costumes, les décors disposés avec maestria par l'*«Avant-Garde»*, la tombola, avec une centaine de lots précieux et variés, n'ont pas peu contribué à rehausser l'intérêt de la soirée, et cela malgré deux pannes — c'est trop! — de *«Thélot»*.

Nous pouvons dire que cette soirée, ainsi que la matinée du jeudi suivant, ont été un gros succès pour l'Association des Enfants de Marie, et ont fourni un apport sérieux à la réalisation du but proposé.

*Nécrologie.* — Une nouvelle qui a péniblement affecté les Saint-Pierrais est parvenue ici le vendredi, 12 février. M. André Paturel, parti récemment pour France avec deux de ses fils, est mort à Paris où il devait consulter quelques sommités médicales. Son corps sera ramené à Saint-Pierre.

*Les « Quarante Heures ».* — Il s'agit des prières publiques faites par l'Eglise pendant les trois jours qui précèdent le mercredi des Cendres, commencement du Carême. Elles sont offertes à Dieu en réparation des fautes trop sou-



vent commises pendant ces jours où se manifeste si facilement une ruée vers les plaisirs dangereux ou mauvais. Le Saint-Sacrement était exposé à l'église; et beaucoup de Fidèles lui ont consacré une heure de la journée. Il y a eu même une adoration nocturne dans la chapelle du Sacré-Cœur. Seuls les hommes y étaient admis. Par deux fois, depuis 9 heures du soir jusqu'à 6 heures du matin, les membres de la Confrérie du Saint-Sacrement, et beaucoup d'autres, s'y sont relayés aux pieds de Notre-Seigneur. Ces manifestations de foi ont dû être agréables au Christ Jésus, Roi de la Société, et auront attiré sur la paroisse plus d'une bénédiction.

Ajoutons que, cette année, les prédications quadragésimales sont faites par l'R. P. Théophane, Capucin du monastère de Québec, plus connu à Saint-Pierre sous le nom de Père Bossard.

*La Question Scolaire.* — Malgré le poudrin qui faisait rage dans la soirée du 15 février, bon nombre d'hommes et de dames ont tenu à assister à la conférence indiquée pour 8 h. 1/2, au Foyer paroissial.

Le sujet, traité par Monseigneur, était d'une importance majeure, car il concernait la *Question Scolaire*. À la date du 22 mai 1925, N. S. P. le Pape Pie XI avait déjà dit « La plus grande force pour un pays, à l'heure actuelle, est l'école chrétienne; et la plus belle des œuvres est la christianisation de l'école, sujet palpitant et d'importance vitale. »

On sait que la franc-maçonnerie, depuis longtemps, s'est assigné la tâche de tenir Dieu éloigné de l'école. Après les livres classiques, elle a fait laïciser la morale; et les résultats ont été déplorables.

A côté de l'école publique, ou « sans Dieu », s'élève l'école libre ou chrétienne, — légale elle aussi. Mais pour elle, la liberté dont elle jouit est un objet de luxe, les catholiques qui lui confient leurs enfants étant obligés de l'entretenir à leurs frais, quand par ailleurs l'école publique — école confessionnelle à rebours, avec sa foi laïque, ou athée — est à la charge de tous les contribuables.

Les catholiques, qui ne sont pas des Français diminués, ont le droit strict à ce que les enfants des écoles libres aient les mêmes avantages dont bénéficient leurs camarades des écoles publiques; fournitures scolaires gratuites, secours en vêtements, chaussures... en un mot: tous les avantages.

S'il est vrai qu'une commune ne peut rien légalement — et c'est une loi injuste! — pour une école primaire libre, elle a du moins le droit de disposer de crédits destinés aux *enfants indigents*, « à la condition qu'aucune distinction ne soit établie entre les élèves des écoles privées et ceux des écoles publiques; dans ce cas, en effet, les crédits dont il s'agit n'ont pas le caractère d'une subvention détournée aux écoles privées ». — *Journal Officiel du 17 mars 1920, N° 1451.*

Cette conférence, très documentée, a fait une vive impression sur l'assistance. Monseigneur a promis de la reprendre dans quelques jours, pour permettre à d'autres de mieux se renseigner non seulement sur leurs droits comme Français, mais aussi et surtout sur leurs devoirs comme Catholiques.

Une brève causerie — avec projections — sur Bernadette, la Voyante de Lourdes, et sur quelques modèles d'éducation chrétienne a terminé la séance.



**A l'Ecole Sainte-Croisine.** — Enfin les portes se sont ouvertes ! La bénédiction des locaux scolaires a été faite par Mgr Heitz, Préfet Apostolique, le mardi, 16 février, à 2 heures de l'après-midi; et dès le lendemain les classes ont commencé.

Les formalités officielles de l'inspection avaient été terminées dès le 2 février. Tout le Commissariat de l'Instruction publique — une dizaine de messieurs et une dame, avec M. le Gouverneur p. i. — s'était rendue dans les nouveaux bâtiments. Elle a estimé que « rien ne s'oppose au transfert de l'école Sainte-Croisine, les enfants devant être plus confortablement installés dans ces locaux que dans ceux qu'ils occupent actuellement ».

Le prochain N° du *Foyer paroissial* donnera une description plus détaillée de la nouvelle école.

**Mouvement des passagers.** — *Sont partis, le 18 janvier, par le « Pro Patria »:* MM. André Paturel et ses fils André et René; M. et Mme L. Dupont; Mme H. Poulain et enfant.

*Sont partis, le 21 janvier, par le vapeur « Sable I »:* M. et Mme P. Chartier; M. Vergnes.

*Sont arrivés le 25 janvier, par le « Pro Patria »:* Dr et Mme Bousselet; MM. F. Audoux, Eug. Roussel.

*Sont partis, le 28 janvier, par le « Pro Patria »:* MM. J. Légasse, Maufroy; Mmes M. Fouchard, A. Sarrazola.

*Sont arrivés, le 9 février, par le « Pro Patria »:* M. J. Lenormand; Mmes S. Etchéverry, M. Ruel.

*Est parti, le 12 février, par le « Pro Patria »:* M. L. Hardy.

### **A nos Abonnés qui sont au loin.**

Presque tous ont renouvelé leur abonnement pour 1926.

Les autres se hâteront de le faire.

Merci!

**AVIS.** — Sous la raison sociale « NEWFOUNDLAND STORE C° », le soussigné, a l'honneur de porter à la connaissance des habitants de la Colonie qu'il ouvrira, vers le 15 mars prochain, à l'angle des rues Nielly et du Barachois, un magasin d'*Approvisionnement Général*.

L'Administrateur-directeur: E. BOISSEL.



## Mère Cécile

C'est de là haut qu'elle assistera, en juin ou juillet, à la célébration du centenaire de l'arrivée des Sœurs de St-Joseph à Saint-Pierre et Miquelon.

Elle est morte, la petite Mère Cécile, comme elle a vécu, saintement, pleurée de celles — nombreuses dans la Colonie — qui ont été formées par ses soins à l'école et à l'ouvroir, pendant près d'un demi-siècle qu'a duré son apostolat.

D'apparence plutôt frêle, Mère Cécile a cependant réalisé 92 ans d'âge, dont 65 sur nos rochers, sans jamais être rentrée en France: elle était, en effet, arrivée à Saint-Pierre le 12 mai 1861.

Elle a connu ici des joies bien douces : au pensionnat d'abord où son dévouement s'est exercé sur les petits enfants dont elle était si aimée; puis durant 39 ans, à l'ouvroir Saint-Vincent, institué en 1863 par M. Cren, alors gouverneur — ouvroir où ont passé, selon la remarque d'un de nos chers Anciens, tant de « ces jeunes filles aimables et modestes, devenues des ménagères intelligentes et atteptives, des épouses dévouées, des mères courageuses ». (1)

Elle a connu aussi les mauvais jours où, à Saint-Pierre, « les Français ne s'aimaient pas »; les jours où notre ville subissait l'*Action laïque*, de néfaste mémoire, avec son chef Lagrosillière; les jours où les Religieuses étaient traçassées de toutes façons et menacées d'être expulsées de leur maison; — mesure à laquelle la population Saint-Pierraise s'est opposée dans des manifestations qu'on n'a pas oubliées; — le jour enfin où ce cher ouvroir Saint-Vincent, si utile à la Colonie, fut brutalement fermé...

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 1905, elle était restée à la Communauté, continuant sa collaboration à l'Œuvre dirigée par les Sœurs. Les jubilés d'or et de diamant de sa profession religieuse ont été célébrés « en famille »; mais les amis qui en avaient eu connaissance n'ont pas manqué de venir exprimer à Mère Cécile leurs félicitations et leurs vœux. Elle a eu la satisfaction de recevoir jadis la visite de M. Albert Sarraut, pendant le rapide séjour qu'il a fait à Saint-Pierre, en janvier 1923; et le Ministre des Colonies, nous le savons, a été charmé des spirituelles réparties de la fine Parisienne qu'était Mère Cécile. Par ailleurs, elle était ignorée des autorités officielles.

Les obsèques ont été présidées par Mgr Heitz, Préfet Apostolique. Le Gouverneur, le Maire, les différents Chefs de Service de la Colonie, le Conseil municipal les ont honorées de leur présence. Au cimetière, M. Michel, Gouverneur p. i., dans un discours ému, a résumé l'existence de cette humble femme qui s'était dévouée si longtemps au bien de la Colonie.

Et maintenant, qu'elle repose en paix ! Elle a rejoint au cimetièrè, les dix-neuf compagnes qui sont mortes à Saint-Pierre. Elle est allée, à son heure,

(1) R. P. David, *Annales Apost.*, juillet 1925.



« de Saint-Pierre.... à Saint Pierre », selon le mot de l'excellent P. David; et Saint Pierre, au ciel, sûrement lui aura fait bon accueil. De là hant, elle restera unie à ses Sœurs, à cette « vaillante pléiade qui l'a entourée ici-bas, frémisante de surnaturelle ardeur pour les saintes tâches qui lui incombent. Elle verra que là où « Mère Cécile » a tenu, ses Sœurs tiendront, conservant le « feu sacré » que leur ont transmis leurs devancières et qu'elles transmettront à leur tour à celles qui suivront. »

## « Théophobie »

Saint Paul avait constaté que, dans l'attente d'un monde nouveau, les païens d'Athènes avaient élevé un temple « Au Dieu Inconnu ».

Les païens de nos jours, ou demi-païens — il y en a beaucoup dans notre cher pays de France! — ne veulent même pas entendre parler de Dieu, au moins dans leur vie sociale. Ce nom-là, ils prétendent l'ignorer, si toutefois il ne provoque pas chez eux un trouble analogue à celui qui s'empare du taureau à la vue d'une étoffe rouge.

Une revue scientifique (*Paris Médical, N° du 17 janvier 1925*) a qualifié cette mentalité du nom très caractéristique de *théophobie*. C'est une maladie qui a ses degrés. Au début, on l'a appelé *laïcisme*, ou *laïcité*, mots d'abord acclimatés sur le terrain de l'enseignement. Et il faut convenir que ces mots-là étaient habilement choisis : ils cachaient un but tout en y conduisant.

Par enseignement *laïque*, on a entendu, pour commencer, celui qui n'est pas donné par des prêtres ou par des religieux. Et on a trouvé que cela pouvait être admissible.

Bientôt cela a signifié que l'enseignement religieux peut n'être pas donné à l'école, par l'instituteur. — Soit ! a-t-on dit; ce sera la part du prêtre.

Puis *l'laïcisme* voudra dire que l'enseignement religieux ne doit pas être donné à l'école. — Eh bien ! il le sera à l'église.

Peu après, ce mot prendra une signification précise et définitive: négation de Dieu, non par proclamation, mais par prétérition. On n'osera pas déclarer que Dieu n'existe pas: on se contentera de le traiter comme s'il était inexistant, alors que son nom abonde dans les annales de tous les peuples.

La conséquence de tout cela, c'est déclarer implicitement que le nom de Dieu est un nom infâme, à cacher aux regards innocents des enfants; c'est implicitement proclamer qu'il n'y a de vrai et de respectable que l'athéisme. Or glorifier de cette façon, et propager l'athéisme, voilà l'œuvre de la laïcité.



Et voici des stades accentués de théophobie:

Le célèbre éteigneur d'étoiles, Viviani, parlant de l'enseignement public, avait déjà déclaré à la Chambre des Députés (18 janvier 1890) que la soi-disant neutralité scolaire « n'a jamais été qu'un mensonge diplomatique et une tauterie de circonstance ».

Plus près de nous, un des grands pontifes du laïcisme, M. Aulard (*Jeunesse laïque, 10 août 1924*), fait cette remarque: « Point d'équivoque. Ne disons plus: Nous ne voulons pas détruire la religion; disons au contraire: Nous voulons la détruire! »

Et un inspecteur primaire, M. Dufresne, a résumé ainsi ses instructions aux instituteurs: « Nous n'avons pas à attaquer ou à nier Dieu. Mais nous devons donner un enseignement qui rende la croyance en Dieu impossible ».

C'est la théophobie qui a fait laïciser les livres classiques, les livres de lecture, les livres de prix. Elle a fait dénaturer, maquiller la pensée des auteurs, fausser la géographie et l'histoire, saboter des textes qui appartiennent au trésor de notre littérature nationale. C'est un journal protestant, *Le Temps*, qui le constate; et il ajoute: « N'est-il pas à craindre que beaucoup, rebutés par un parti pris d'instaurer un enseignement pratique d'athéisme, par omission totale de tout ce qui peut rappeler ou suggérer l'idée de Dieu, ne se sentent froissés dans leurs plus chères croyances, ou simplement irrités par un fanatisme aussi sectaire?... »

On peut se demander comment cette « théophobie » a pu se développer dans ces proportions. Un de nos Cardinaux a donné la réponse: « Cela tient, dit-il, à ce que l'esprit public est depuis longtemps altéré chez beaucoup de Français. Si le cœur est resté bon, la tête est malade. On ne compte plus, en effet, les maximes sociales les plus fausses qui ont pris droit de cité parmi nous, par suite d'une extraordinaire incompréhension des vérités les plus élémentaires ».

Les Catholiques, ajoutons-nous, ont donc un grave devoir à remplir: Veiller au maintien des droits de Dieu, dans la vie sociale aussi bien que dans la vie privée. Il y va du respect de l'autorité! Il y va de la morale individuelle! Il y va du salut de la Patrie!...

Pensons-y!

**Quand vous entendez quelqu'un blasphémer, ne laissez pas cette faute sans protestation. Dites intérieurement ces simples mots: « Dieu soit bénit! » et vous aurez, autant qu'il est en votre pouvoir, réparé l'offense inépte faite à la Majesté suprême.**



## Un peu de notre Histoire (22)

### LES ANCIENNES FAMILLES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

#### FAMILLES DETCHÉVERRY

En 1752, Pierre Detchéverry, dit Halsoux, âgé de 23 ans, natif de Saint-Jean-de-Luz, était marin-pêcheur au service d'un sieur Larcher, armateur au Petit-Degras (Cap Breton). Il épousa Geneviève Lafargue, sœur de Magdeleine Lafargue, la femme de Jean Coste dont il a été déjà question et de Jean Lafargue, pêcheur de la même localité. Ce dernier, également de Saint-Jean-de-Luz, était, à cette époque, âgé de 70 ans et marié à Marie-Anne Osselette, née à Plaisance (Terre-Neuve), et âgée de 58 ans.

Jean Lafargue avait quatre enfants, un garçon et trois filles. L'une de celles-ci, Jeanne, épousa un nommé Joseph Bouë. Une autre, Anne, se maria avec Marc Laforest qui réussit, on ne sait par quels concours de circonstances, à se maintenir au Cap Breton après la prise de cette île par les Anglais, en 1758.

Sauf celle de Jean Coste, les autres familles sont transportées en France où les vieux succombent. Quant à Marc Laforest et sa femme, nous les retrouvons, en 1764, à Miquelon, avec une fille née à Louisbourg, en décembre 1762.

Pierre Detchéverry était à Miquelon au début de la réoccupation des îles, en 1763, avec sa femme et sa nièce, Jeanne Lafargue, veuve de Joseph Bouë; celle-ci était venue au compte du Roi, après avoir perdu son mari en France; elle se remaria à Miquelon, en 1765, avec Jean-Baptiste Vigneau.

Ce même Pierre Detchéverry mourut à Miquelon en 1773. Sa femme le suivit au tombeau peu de temps après, laissant deux orphelins: François, né le 8 mars 1764, et Pierre, né le 23 janvier 1765. Deux autres enfants, Geneviève née en 1768, et Etienne, né en 1770, n'avaient vécu que quelques mois.

Recueillis par des parents, François et Pierre Detchéverry furent déportés avec eux en 1778. Ils revinrent à Miquelon en 1783 et s'y marièrent dans le courant de l'année 1789, l'aîné avec Marie Cormier, et Pierre, avec Marguerite Vigneau.

En Décembre 1790, Pierre eut une fille, Marguerite.

Du mariage de François naquirent, à Miquelon, deux garçons: Jean-François-Benoit, en février 1791, et Marcelin, en avril 1792.

Puis de nouveau c'est la guerre ! Les Anglais arrivent en mai 1793. La population est gardée prisonnière jusqu'à la fin de l'année suivante et ensuite transportée à Halifax où un troisième fils de François, Marcel-Grafien, vient au monde, le 16 janvier 1797. Puis c'est la déportation en France, dans le courant de cette même année. Les Detchéverry vont se fixer à Bordeaux: c'est là que, en décembre, viendra au monde Joseph, fils de Pierre Detchéverry.

La « Caravane » et la « Salamandre », ramenèrent, en 1816, dans la colonie,



la plus grande partie des anciens occupants, au nombre desquels François et Pierre Detchéverry avec femmes et enfants.

En 1818, Jean-François-Benoit Detchéverry épousa Mélanie Richard. Marcel-Gratien prit pour femme, en 1821, Appolonie-Elisa Girardin. Marcelin se maria avec Barbe Coste, en 1825; Marguerite épousa, en 1819, Jean-Jacques-François Roustan, de Saint-Nazaire, maître d'équipage sur la gabarre du Roi « L'Expédition ». Joseph épousa, la même année, Elisabeth-Anne Petitpas.

Les Detchéverry sont encore assez nombreux dans la colonie.

(A suivre)

E. S.

## Chronique de l'Ile-aux-Chiens

DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1926

*Mouvement de la population.* — Les registres paroissiaux ne signalent, pour ces quatre semaines, ni baptême, ni mariage, ni sépulture. La population, il est vrai, n'est pas au complet, car plusieurs familles sont allées hiverner à Saint-Pierre.

*A l'église.* — Le nombre des fidèles étant diminué pendant la saison d'hiver, les Offices sont célébrés derrière le chœur, dans l'abside qui, pour la circonstance, a été fermée. Dans ces conditions le chauffage est plus facile. Le chant lui-même y gagne, soutenu par un petit harmonium.

Ajoutons que notre église s'est enrichie d'une belle statue de Sainte Anne, depuis longtemps réclamée par l'Association des Mères Chrétiennes. Nous croyons savoir que la bénédiction en aura lieu dans le courant de mars.

*Fête de Notre-Dame de Lourdes. (11 février).* — Elle n'a pas passé inaperçue: on a pu s'en convaincre, le matin, à la messe et, le soir, à la bénédiction du T. S. Sacrement. Le petit sanctuaire de la Vierge avait été délicieusement orné par quatre paroissiens.

Le même jour, on recevait de bonnes nouvelles de M. Jean Tillard, soigné à l'hôpital Saint-Antoine à Paris, nouvelles confirmées deux jours après par cablegramme annonçant sa sortie de l'hôpital et son prochain retour au pays.

*Informations.* — 1<sup>o</sup> Le R. Père Théophane, Capucin, devant prêcher le carême à Saint-Pierre, nous espérons qu'il viendra aussi à l'Ile pour aider les paroissiens à l'accomplissement du devoir pascal.

2<sup>o</sup> La Communion solennelle des enfants et la Confirmation auront lieu le 30 mai, dimanche de la Très Sainte Trinité.



A l'« Etoile ». -- Grâce au Foyer paroissial de Saint-Pierre, nous avons eu avant le Carême, des soirées de cinéma. Celle du dimanche-gras a été particulièrement goûtee: le film a raconté, pendant près de deux heures, un beau miracle de la Vierge.

Un écho des Etats-Unis. -- Un de nos Abonnés nous écrit:

Tarrytown, New-York, 5 janvier 1926.

Monsieur le Directeur du *Foyer paroissial*,

Je viens de recevoir le *Foyer* de décembre 1925. Toujours intéressant, le *Foyer*. Ce mois, je lui trouve un intérêt particulier parce que, dans son article « Comment on écrit l'Histoire ! », il relève les lacunes du *Courrier Colonial* sur Saint-Pierre et Miquelon. En le faisant, il montre le rôle important que peut jouer un bulletin paroissial en rétablissant toujours la vérité religieuse et historique.

Si chaque paroisse française des Colonies et de la Métropole possédait son Bulletin qui se donnât pour mission de signaler les inexactitudes ou les silences voulus de la « grande presse » dite d'information, certains journaux seraient bien obligés, par intérêt, de se tenir sur leurs gardes, parce que leurs abonnés finiraient bien par se demander s'ils ne payent pas trop cher les demi-vérités ou les mensonges qu'ils lisent quotidiennement. De là au désabonnement, la distance n'est pas grande; et pour les directeurs de journaux, la peur du désabonnement est, je crois, le commencement de la sagesse.

Puisse le *Foyer* réussir à faire comprendre à tous ses confrères laïques que la vérité est plus profitable que le mensonge. C'est le voeu que je lui adresse au commencement de cette année 1926.

M. J.

A vendre. — Une maison située rue de la Fauvette, comprenant 8 pièces. — S'adresser à M<sup>me</sup> Vve Servain, à Saint-Pierre.



## Chronique de Miquelon

DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1926.

**MARIAGES.**— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Marriage:

Le 20 janv.: Eugène VIGNEAU et Marie-Antoinette GASPARD. — 28 janv.: Gabriel DETCHÉVERRY et Armandine POIRIER. — 4 fév.: Charles POIRIER et Marie MOUTON.

*Arrivée du Dr Bousselet.* — C'est le grand événement du 10 février. Le va-peur « Dangeac » était attendu avec impatience; et quand, vers 11 h., il a jeté l'ancre, une grande partie de la population se trouvait sur la plage.

Voici d'abord le R. P. Lucas, venu pour faire une rapide visite à son confrère de Miquelon. Il repartira le même jour pour Saint-Pierre.

Et voici le Dr Bousselet, successeur du Dr Lafargue. Il est accompagné de sa jeune épouse. Les deux ont tout de suite conquis la sympathie de ceux qui les attendaient. On s'est précipité pour emporter leurs bagages; on a été heureux de rendre service aux nouveaux arrivés.

Le voyage du « Dangeac » avait été dur, car la mer était encore houleuse à la suite des tempêtes subies dans ces derniers jours.

Les passagers auront sans doute oublié bien vite les ennuis de la traversée après avoir constaté le cordial accueil que la population leur avait ménagé.

*Du côté de la Pointe.* — Le pont du goulet — il devient célèbre depuis le temps qu'on s'en occupe! — a de nouveau été bien maltraité par les tempêtes. Il est encore praticable pour les piétons; quant aux attelages, ils passent sur la glace pour aller aux provisions de bois dans la montagne. Mais comment sera-t-on quand les glaces auront disparu?

**Pensées.**— Une lettre anonyme ressemble souvent-toujours peut-être à un vase empoisonné qui ne porte pas d'étiquette. On l'ouvre, il tue, et l'on ne peut en appeler qu'à Dieu.

Pour vivre en paix. Entends-tu? Vois-tu? tais Toi!

## SAINT-PIERRE (Iles St-Pierre et Miquelon)

**HOTEL LALANNE**  
QUAI DE LA RONCIÈRE**Constant DAGORT**

Commissions — Consignations  
Liqueurs et tabacs.

Nouveautés, Epicerie. — Gros et détail.

**Lespagnol Frères**

## QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.  
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installa-  
tions de salles de bains et de cabinets  
inodores.

**Vve Andrieux et Fils et Leméac**

Agents exclusifs et dépositaires:  
Champagne « Piper Heidsieck », Reims.  
Cognac « Godet Frères », La Rochelle

**Boulangerie L. LEFRESNE**

Fourniture de pain pour la ville et les  
navires - Pain de fantaisie  
Ouvert à toute heure.

**« NEW-YORK STORE »**  
MONTÉSINOS ET SESS  
Modes et Nouveautés.**Vve Andrieux et Fils**

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries  
Bois du Canada.  
Commission - Importation - Exportation-  
Représentation.

Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et  
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). -  
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) — Vermouth Cinzano.

**C.P. Chartier et Cie,**  
Vins et Spiritueux.**PÊCHERIES DE FRANCE**

Agence de St-Pierre  
Commissions — Consignations - Denrées  
Vins et Spiritueux

**HOTEL ROBERT**  
Quai de la République**Louis Hardy Legranvillais,**

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne  
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes.  
Fournier-Demars de Bourges —  
Liqueurs.

**Folquet Frères**

Agents Champagne « Heidsieck » mono-  
pole — Ship brokers — Importateurs de  
toutes les marques de Whiskies et de  
Liqueurs.

**J. Nicolas,**

Vins et Liqueurs — Alimentation — Arti-  
cles de fumeurs — Sacs et papiers d'em-  
ballage — Cigarettes Nationales et Mélia.

**Pierre DERIBLE**

Près du Patent Slip.

Constructeur naval breveté  
Travaux et réparations en tous genres.

**C. P. Chartier,**

Représentant de la Maison Peugeot  
Bicyclettes.

**LA MORUE FRANÇAISE ET  
SÉCHERIES DE FÉCAMP**

Sous-agence Nord  
Denrées de toutes sortes.

**PIERRE GOGNY, rue Borda**

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Articles  
divers.

Le meilleur des reconstituants

**VIN DU CAP CORSE**

recommandé aux personnes faibles  
Se trouve dans les principales épiceries.

A Louer

**American House**

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

**Madame Vve Bailly**

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries - Fourrures - Parfums.

**Auguste DÉROUET**

Constructeur breveté de navires - Entrepreneur en tous genres.

**A. Dugué**

Boucherie - Charcuterie - Légumes - Oeufs, etc. - Fournisseur des navires.

**ALBERT BRIAND**Rue de la Poudrière.  
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.**La Morue Française & Sècheries de Fécamp**

Armement à la grande pêche et au long-cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux

**A. MAUFROY**Quai de la République.  
Commission - Représentation - Importation - Exportation.**A. ROULET**Boucherie - Charcuterie.  
Commission - Consignation.**Pension Restaurant**

Madame Cadet - Etcheverry, Quai de la Roncière.

**GAUTIER Joseph**

Boucherie - Charcuterie - Légumes divers, œufs etc, Fournisseur des navires.

**Victor FARVACQUE**

Cordonnerie. Réparation de chaussures.

Imp. du « Foyer Paroissial » . — Le Gérant: J. Cardinal.

**Julien MORAZÉ**

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation Alimentation - Liqueurs - Tissus - Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres.

## Représentant

Cognac: Maison Bisquit-Dubouché, Jarnac  
Champagne: V<sup>e</sup> Cliquot-Ponsardin, ReimsVins fins: Roseheen et C<sup>s</sup>, Bordeaux.

Armement: Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon.

Morues: Société des Sècheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux.

Armement: Maison Ch Leborgne, Paris.

Assurance Maritime: The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'incendie: Phoenix Insurance Co limited of London, L.

Moteurs marins: The Hubbard Motor Co, Connecticut.

**La Banque Canadienne de Commerce**

Siège social, TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500.000.000 dollars.

Capital versé: 20.000.000 "

Fonds de réserve: 20.000.000 "

Affaires de Banque en général  
580 Succursales au Canada, en outre à Terre-Neuve, Yukon, Antilles Anglaises, Cuba, Mexique, Etats-Unis et Angleterre. Correspondants dans toutes les parties du monde. — Pour la France en particulier: Banque Nationale de Crédit — Barclays Bank (Overseas) Limited — Crédit Commercial — Crédit Lyonnais — Société Générale.

Nous acceptons des dépôts en dollars ou en francs sur lesquels nous payons 3 % d'intérêt dans notre département d'Epargnes.

Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.

Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions, quelle que soit leur importance.

Heures de bureau:  
Matin: 10 h. à 11 h. 30. Soir: 1 h. à 4 h.  
Agence de St-Pierre et Miquelon.G. D. DALLAIRE,  
Directeur.